



# École élémentaire de La Genette

*32 rue Michelet*

*17 000 La Rochelle*

*Tél. : 05 46 34 12 42*

*Courriel : [e-genette-larochelle@ac-poitiers.fr](mailto:e-genette-larochelle@ac-poitiers.fr)*

*Site internet : <http://sites17.ac-poitiers.fr/larochelle-genette-elem/>*

## Réunion de rentrée

### Année scolaire 2015 - 2016

Mardi 15 septembre 2015



# École élémentaire à 5 classes

## 125 élèves - 104 familles

- Personnel employé par la mairie :

**Nina Bastard**, concierge

**Christine Roux**, responsable de cuisine / **Benjamin** , 1<sup>ère</sup> aide / **Sandrine Schiaparelli** et **Valérie Moreau** , 2<sup>èmes</sup> aides

Pause méridienne et TAP : **Sonia Lepiney**, Directrice accueil périscolaire et **Laure Brouillet** , **Valérie Etien**,  
**Camille Magara**, **Lina Roy**, **Orlane Aubry**, **Umut Sevgi** et **Anastasia Roy** agents d'animation

- Personnel enseignant :

1 CP de 25 élèves avec Mme **Marie-Noëlle Pillon**

1 CE1 de 23 élèves avec Mme **Elisabeth Bourabier**

1 CE2 de 23 élèves avec Mmes **Véronique Rousseau** et **Hubert Sévin**

1 CM1 de 24 élèves avec Mr **Bernard Proux**

1 CM2 de 30 élèves avec Mme **Nadine Michaud**

- Les intervenants en langues étrangères, chinois et allemand :

→ Un professeur en **chinois**, **Andrea Jourdain Kuan** :

Pour **tous les élèves de CE2** et en **option facultative proposée aux élèves de CM1 (13 élèves)**

→ Un enseignant en **chinois** de l'Institut Confucius :

Pour **tous les élèves de CP** et pour **tous les élèves de CM2**

→ Une enseignante en **allemand** :

Pour **tous les élèves de CE1** et en **option facultative proposée aux élèves de CM2**



# Présentation des représentants de parents

## 14/15

*Pour 5 classes : 5 titulaires et 5 suppléants*

- Titulaires

- ✓ Stéphanie Poucineau, parent de Jules (CE2 cette année)
- ✓ Estelle Epinoux-Pougnant, parent de Valentine (CE2 cette année)
- ✓ Nathalie Debord, parent d'Arthur (CE2 cette année) et de Paul (CP cette année)
- ✓ Bérénice Texier, parent de Camille (CE2 cette année)
- ✓ Khadija Timmou, parent de Bilal (CE2 cette année)

- Suppléants

- ✓ Caroline Vasche, parent de Robinson (CM2 cette année)
- ✓ Benoît Berton, parent de Bastien (CE2 cette année)
- ✓ Elisabeth Houssay, parent de Catherine (CM2 cette année) et de Héloïse (CE2 cette année)
- ✓ Sophie Bauer, parent de Naomi (CE2 cette année)
- ✓ Karine Bensimhon, parent d'Ylan (CM2 cette année), Gabryel (CE2 cette année) et Myla Rose (CP cette année)

Présentation de Mr David Beaulieu, parent de Lison (CP cette année) qui fait acte de candidature.



# Calendrier et modalités des élections des représentants de parents d'élèves au Conseil d'école

- Calendrier

- ✓ Dépôt des listes de candidatures **le lundi 28 septembre (date limite)**
- ✓ Remise des bulletins de vote aux parents **le vendredi 2 octobre**
- ✓ Scrutin le vendredi **9 octobre**

- Modalités des élections

- ✓ Chaque parent est électeur et éligible d'où la nécessité d'avoir connaissance des coordonnées des deux parents
- ✓ **Vote par correspondance recommandée si disponibilité ne permet pas de se déplacer aux ouvertures du bureau de vote.** Les conditions de vote par correspondance seront indiquées dans le matériel de vote transmis aux familles



# Les horaires de l'école élémentaire

**Pour tous les élèves :**

**24 heures de classe par semaine sur 9 demi-journées**

**Sur proposition des enseignants aux parents :**

**45 min. (lundi et jeudi) d'Activités Pédagogiques Complémentaires de 15h45 à 16h30**

## **RENTREE 2015 – NOUVEAUX HORAIRES DE L'ÉCOLE**

- **Horaires des temps d'enseignement assurés par l'équipe enseignante**

*Référent : Éducation nationale / Pour toute information : téléphoner à l'école ou écrire un courriel*

	Enseignement matin		Enseignement après-midi	
Lundi	8h45	12h	13h45	15h45
Mardi	8h45	12h	13h45	15h45
Mercredi	8h45	11h45		
Jeudi	8h45	12h	13h45	15h45
Vendredi	8h45	12h	13h45	15h45

Les **élèves** sont accueillis par les **enseignants** à **8h35** le matin et **13h35** l'après-midi.

- **Horaires des temps péri-éducatifs assurés par l'équipe d'animateurs municipaux**

*Référent : Mairie de La Rochelle - Pour toute information tél. accueil périscolaire : 05 46 34 27 70 ou tél Mairie : 05 46 51 51 51*

Les horaires des temps péri-éducatifs activités qui ont lieu après la classe vous seront communiqués par la mairie.



# Obligation scolaire /assurances scolaires

## Fréquentation scolaire obligatoire

- ✓ Les absences doivent être systématiquement justifiées

*Pour les absences inattendues, nous informer par message téléphonique ou électronique avant le début de la classe*

- ✓ Plusieurs relevés des messages par jour

## Assurances

- ✓ Les enfants participants à des sorties facultatives doivent obligatoirement être assurés
- ✓ Deux garanties sont exigées :

Responsabilité civile et **garantie individuelle accident**

*Consulter site [economie.gouv.fr](http://economie.gouv.fr) sur les assurances scolaires*

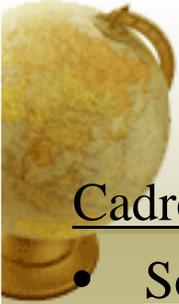


# Coopérative scolaire

Créées en 1948, les coopératives scolaires permettent aux écoles de disposer d'un fonds d'argent propre, afin de poursuivre deux objectifs :

- développer l'esprit de solidarité entre les élèves
- améliorer le cadre et les conditions de travail et de vie des élèves dans l'école

- Nature des ressources et gestion de la coopérative
- ✓ Dons, cotisations, produit des fêtes / les versements, notamment les cotisations sont volontaires et libres
- ✓ La coopérative scolaire est affiliée à la section départementale de l'Office central de coopération à l'école (OCCE) où elle dispose d'un compte et bénéficie de garanties de gestion (Paiements par chèques à l'ordre de : ADCS OCCE 17 École élémentaire La Genette)



# La pédagogie dans l'école

## Cadre national

- Socle commun de compétences et de connaissances de 2005
- Les programmes de 2008

Avec cette année **la mise en œuvre de l'école au lycée de l'Enseignement moral et civique** (le nouveau programme se substitue aux programmes à d'éducation civique)

## Dans l'école

- Les actions UNESCO
- Le Projet d'école 2014-2018

→ **Axe 1 : Consolider les savoirs fondamentaux**

Initier les élèves à **la démarche scientifique.**

→ Axe 2 : prendre en compte les besoins pédagogiques et éducatifs de chacun

dispositif **classe unique**

dispositif d'**activités pédagogiques complémentaires**

→ Axe 3 : De l'école au collège / renforcer la cohérence et la continuité

**Pratiquer plusieurs langues étrangères** (allemand, anglais, chinois et espagnol) en liaison avec les professeurs des collèges Missy et Fromentin, dans la perspective d'un parcours de l'élève de l'école au lycée.

Pratiquer le **plurilinguisme**



## Spécificité pédagogique de l'école

Depuis 2006 l'école met en place chaque année un programme particulier d'éducation aux langues comprenant deux axes :

- le plurilinguisme qui prend en compte le potentiel linguistique des élèves et des enseignants.
- l'apprentissage de plusieurs langues : anglais, espagnol, allemand et chinois

*Consulter le site de l'école.*



# Merci et suite en classe...

